

La Gazette

N° 17 • Septembre 2020

L'Edito du Maire



Madame, Monsieur,

Pour cette rentrée 2020-2021, vous retrouvez un nouveau numéro de La Gazette de Bourguébus sous un format modifié. La commission communication a décidé de porter à au moins 5 le nombre de publications par an avec un format variable selon les numéros.

A propos de rentrée, les parents d'élèves ont pu constater un certain nombre de nouveautés à l'école, la garderie et la cantine (voir dossier en pages intérieures).

Concernant les travaux de la traversée de bourg, ils sont en cours de finalisation et doivent se terminer pour le 30 septembre. Par ailleurs, grâce aux agents voirie et espaces verts de Caen-la-Mer, des bancs et quelques poubelles ont été installés sur le grand espace vert à La Main Delle, notamment.

J'aimerais maintenant revenir sur différents événements s'étant déroulés cet été. Tout d'abord, nous faisons le constat, amer, que malheureusement les incivilités et dégradations non seulement continuent mais augmentent. Les mois de juillet et août en sont une véritable illustration. C'est pourquoi, nous allons, d'ici l'an prochain, installer des caméras de surveillance en priorité sur les secteurs de l'école, du stade et de la plateforme à déchets verts. Si chacun(e) faisait simplement preuve de respect envers nos installations dont nous sommes collectivement les propriétaires, nous n'aurions pas besoin d'engager ces dépenses qui auraient pu servir à financer d'autres projets.

Ensuite comme tous les ans, il semble normal, pour certain(e)s, de tondre, tailler les haies, faire des travaux extérieurs de

préférence sur le temps du midi ou après 19h afin de bien montrer aux voisins qu'on les respecte...

Sur un tout autre sujet, si vous récupérez chez vous un chien errant, faites attention, vous devenez responsable de l'animal jusqu'à ce qu'il ait été récupéré. Seuls les gendarmes sont habilités à appeler la fourrière en-dehors des horaires d'ouverture de celle-ci. De plus, le Maire et les adjoints ne sont pas autorisés à intervenir dans un domaine privé. Le mieux est donc de laisser l'animal dans le domaine public, de signaler sa présence en mairie, aux horaires d'ouverture, ou à la gendarmerie qui fera le nécessaire. Je tenais à apporter cette précision car une habitante s'est retrouvée dans cette situation et ne savait plus quoi faire une fois le chien chez elle.

Pour terminer, je me dois de parler du contexte sanitaire actuel. En effet, avec le virus covid-19, nos habitudes ont changé. De mon point de vue, il est indispensable de se protéger et de protéger les autres. C'est pourquoi, par exemple, j'ai demandé aux agents communaux de porter un masque dans et à l'extérieur des bâtiments communaux et de respecter les gestes barrière. Je pense que cette mesure de précaution doit être à l'esprit de chacun. Il en va de notre confort, de notre sécurité, de notre vie. Restons vigilants.

Pour finir, soyez assurés que le nouveau Conseil municipal de Bourguébus, renouvelé au 2/3, s'engage pour ce mandat avec un dynamisme et un optimisme renforcés. Nous voulons encore et toujours améliorer votre quotidien et nous continuerons à travailler en ce sens et dans l'intérêt de tous.

Bonne lecture et à bientôt,
Sébastien FRANCOIS.

Agenda express

4 octobre 2020

Assemblée générale
Amitiés aveyronnaises

18 octobre 2020

Auto rétro Bourguébus

Commission communication

Dominique BENARD

Cédric CAREL

Sébastien FRANCOIS

Séverine MARTEL

Jean-Philippe MONTONI

Christelle SAMAIN

Informations pratiques

Horaires d'ouverture

Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 • 12h & 13h30 • 17h

Mercredi

8h30 • 12h

La Poste

Du lundi au vendredi 13h30 • 17h30

Samedi 9h • 12h

Services administratifs

02 31 23 10 08

Mme Patricia DURAZZO

bourguebus.dgs@outlook.fr

Mme Charlotte LOUTREUIL

bourguebus.urbanisme@outlook.fr

Mme Peggy PEZZARD

bourguebus.accueil@wanadoo.fr

Des infos récentes ?

Abonnez-vous à la newsletter
en donnant votre adresse mail à :
bourguebus.accueil@wanadoo.fr

La rentrée scolaire 2020-2021

Les chiffres clés de la rentrée



369 élèves, soit 16 élèves de plus par rapport à la rentrée 2019.

Les élèves sont répartis dans 15 classes : 5 classes de maternelle et 10 classes d'élémentaire, dont 1 classe de grande section/CP (nouveau 2020). Nous avons décidé de maintenir un poste d'ATSEM sur cette classe.

Ouverture de deux nouvelles classes et de nouveaux sanitaires



Deux nouvelles classes et des sanitaires ont été construits à la place de l'ancien préau, pour un montant total de 417 000 €, financé à hauteur de 30% par l'Etat dans le cadre de la DETR.

Ainsi, une ancienne classe a pu être affectée au centre de loisirs permettant de regrouper petits et grands.

Les locaux qui, jusqu'alors, accueillait les petits du centre de loisirs ont ainsi été libérés et utilisés pour agrandir le restaurant scolaire.

Ainsi, les élèves de maternelle pourront déjeuner à l'écart des plus grands, en présence de leurs ATSEM, afin de rester au calme et d'assurer une continuité éducative.

Des investissements pour améliorer le confort et faciliter les apprentissages de nos élèves



Des investissements ont été réalisés ces derniers mois, notamment en matière d'ameublement pour les nouvelles salles de classe et le restaurant scolaire des plus petits (tables, chaises).

Pour les équipements informatiques, nous avons profité de l'appel à projets ENIR II, proposé par l'Etat et destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles primaires des communes rurales.

A noter que l'APE a notamment financé deux vidéoprojecteurs.



Le CLAS reconduit pour cette nouvelle année scolaire

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) a été mis en place en janvier 2020.

L'objectif de ce dispositif, financé pour partie par la CAF et validé par le Rectorat, est d'apporter un soutien aux élèves en décrochage scolaire sous la forme d'ateliers. Ainsi, depuis janvier et jusqu'à mi-mars, 19 élèves ont participé à trois ateliers : langage-vocabulaire, acquisition de méthodologie, graphisme et motricité fine. A l'issue de cette courte période, les parents ont exprimé leur satisfaction, voilà pourquoi nous reconduisons ce dispositif.

Application du protocole sanitaire

En concertation avec la Directrice de l'école, Madame MADELAINE, la municipalité a mis en œuvre les mesures conformément au protocole sanitaire en vigueur.

Les principales mesures portent sur :

- le port du masque pour les adultes ;
- la suppression de la distanciation mais, en contrepartie, une organisation des flux de sorte que les élèves des différentes classes ne se croisent pas. Pour ce faire, des horaires d'accueil et de sortie décalés ont été mis en place, y compris sur les temps périscolaires ;
- le lavage des mains obligatoire avant chaque entrée dans les classes et le restaurant scolaire ;
- l'interdiction, pour les parents, d'accéder à l'enceinte de l'école ;
- pour les parents qui attendent à l'extérieur de l'école, il est conseillé de venir masqués.

L'intérêt du respect strict de ce protocole est qu'en situation de Covid avérée, une seule classe serait fermée et non l'ensemble de l'école.

Un blog du service périscolaire

Un blog du service périscolaire a été mis en place. Il permet aux familles de prendre connaissance des menus de la cantine chaque semaine, ainsi que de toutes les informations pratiques concernant le centre de loisirs et le périscolaire.

L'adresse est : acmbourguebus.blogspot.com

Du côté des associations et des services

Les Paniers d'Audrey



Audrey BLANCHEMAIN, jeune habitante de Bourguébus, vient de lancer un service de livraison à domicile de fruits et légumes.

Elle compose des paniers avec l'aide de son mari, grossiste aux halles de Caen, ce qui lui permet de proposer des produits frais et de qualité supérieure, principalement locaux et français.

Audrey propose des paniers différents chaque semaine, pour 4 personnes à 30 €, pour 2 à 20 € ou plus petits si vous êtes seul.

Elle réalise également des corbeilles composées uniquement de fruits, allant d'une composition simple à 20 € à une composition personnalisée sur demande.

Contactez-la, dès le lundi après-midi, pour connaître la composition des paniers de la semaine. Sinon consultez son site internet ou Facebook « les paniers d'Audrey ». Les commandes sont à passer avant le mercredi soir pour être livré le week-end suivant.



Les paniers d'Audrey
07.84.97.61.07

lespaniersdaudrey.aa@mail.com
www.lespaniersdaudrey.com

Le club de l'Amitié

Le club de l'Amitié a repris ses activités depuis le 3 septembre.

Si vous avez du temps disponible, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager des moments de convivialité 2 jeudis par mois, selon un calendrier préétabli et communiqué à la reprise des activités, dans la salle située dans l'immeuble Plain Sud en rez-de-chaussée. Un goûter est offert par le club lors de chaque rencontre.

Monique HAUSKNOST • 02.31.23.13.73

Deux nouveaux bouchers à Bourguébus



Suite au départ de David GARDIE, deux jeunes commerçants ont pris le relai depuis le 28 août. Tinh-Quang VUONG, 34 ans, originaire du département, et Emilien MARIENNE, 41 ans, originaire du Nord, se sont associés sous l'enseigne « Chair&Tendre ».

Ces deux passionnés de cuisine se sont rencontrés dans le cadre de leur reconversion professionnelle, en 2019, dans la boucherie pour l'un, dans la charcuterie pour l'autre.

Animés par ce même goût du « 100 % fait maison », ils ont choisi de s'installer à Bourguébus pour son dynamisme, sa proximité avec Caen et son cœur de bourg attrayant. Ce nouveau challenge « donne du sens avec un métier qui leur ressemble ». Les produits proposés sont sans conservateurs, élaborés à partir de produits nobles et locaux (Normandie). Ils cherchent à nouer encore de nouveaux partenariats avec des producteurs en proximité. Au-delà des produits classiques, nos deux jeunes bouchers proposent des plats préparés, des menus traiteur.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi, de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h.

Bibliothèque

La bibliothèque a réouvert ses portes le mercredi 16 septembre.

Dates : 18/09 - 19/09 - 02/10 - 03/10 - 16/10 - 06/11 - 07/11 - 20/11 - 21/11 - 04/12 - 05/12 - 18/12

Horaires et jours d'ouverture :

le mercredi de 11h à midi
le vendredi de 9h30 à 11h30
le samedi de 11h00 à midi

La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires. Nous recherchons des bénévoles pour tenir des permanences. Si vous êtes disponible, contactez **Florence LOCHARD** au **06.37.36.23.39**

Auto Rétro Bourguébus

Après les tempêtes de début d'année, les travaux dans le bourg et le confinement, l'Auto Rétro Bourguébus redémarrera le dimanche 18 octobre 2020.

Ce rassemblement de véhicules anciens de plus de 30 ans a lieu le troisième dimanche de chaque mois de 10 h à 12 h. Il est l'occasion, pour les collectionneurs et les visiteurs, de se retrouver et d'échanger.

Pour cette reprise, l'association des commerçants de Bourguébus **offrira aux possesseurs de véhicules anciens exposés un café et un cadeau de bienvenue.** Venez nombreux pour ce nouveau départ en respectant le port du masque et la distanciation.




Une nouvelle année commence pour l'APE : rejoignez-nous !

L'année scolaire 2019-2020 a été perturbée et nous espérons que celle qui vient sera plus sereine.

Nous n'avons hélas pas pu organiser le carnaval, la chasse aux œufs, la soirée dansante et la fête de l'école au grand regret des enfants. Malgré tout, grâce aux bénévoles des premières manifestations, auxquelles vous avez été nombreux à participer, et aux subventions des communes de Bourguébus et de Castines-en-Plaine, l'APE a pu financer une grande partie des projets de l'école et des achats de matériel pédagogique. Merci à tous ! L'Assemblée Générale aura lieu courant du mois de septembre : si vous avez des enfants à l'école et que vous avez des idées ou envie de nous aider même ponctuellement, n'hésitez pas à venir à cette réunion qui ne vous engage à rien.

À venir (sous réserve de possibilité) :

- Après-midi récréative : 7 novembre
 - Bourse aux jouets : 8 novembre
 - Vente de sapins de Noël avec distribution : 5 décembre 2020
 - Tombola galettes en décembre avec tirage du numéro gagnant le 8 janvier 2021
- ape.bourguebus@gmail.com et sur :  [apebourgibus](https://www.facebook.com/apebourgibus)**

Un été haut en couleurs !!!



Cet été, le centre de loisirs de Bourguébus a pu réouvrir ses portes et accueillir à nouveau les enfants, au plus grand bonheur de l'équipe d'animation. Malgré le protocole sanitaire covid-19 strict, l'été s'est déroulé à merveille.

Avec un thème sur les couleurs, les enfants ont pu participer à des activités manuelles, sportives, culturelles, artistiques, d'eau, des grands jeux et des sorties au bois de l'An 2000 à Soliers et au citystade d'Hubert-Folie. Nous avons accueilli, dans nos locaux, des intervenants pour s'initier aux échasses urbaines (Normandy Jump), au light painting (N'joy), au théâtre (association Macédoine).

L'été s'est clôturé par la fête des couleurs : une journée déguisée et festive, remplie de joie et de rires. Au programme, jeux d'eau et jeux musicaux suivis d'un goûter coloré.

Bénévolat de masques

Après un appel aux dons de tissu, d'élastique et de fil de couture auprès de nos administrés, un groupe de 12 habitantes de Bourguébus s'est proposé pour réaliser bénévolement des masques de protection dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19. Grâce aux fournitures apportées en mairie par nos concitoyens, les bénévoles ont pu fabriquer quelques 1 100 masques en tissu. Des coupons-réponses ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres des bourguébusiens afin de connaître leurs besoins en masques, les personnes de plus de 65 ans et les personnes dites vulnérables étant prioritaires.

Dès le début du mois de mai, tout avait été engagé afin de déposer dans les boîtes aux lettres, les masques demandés avant la fin de la phase 1 du déconfinement progressif. Ainsi, nous avons distribué, au total, 670 masques, dont 165 pour les enfants, à 235 familles. Le surplus des masques a été porté à la Croix Rouge.

Le 27 juin dernier à la mairie, un goûter a été organisé afin de remercier les couturières bénévoles.

Merci à tous pour votre implication.



Échos du Conseil municipal

Séance du 27 mai 2020

Installation du nouveau conseil municipal.
Élection du Maire et des adjoints.

Séance du 9 juin 2020

Lors de ce conseil, les élus ont voté les indemnités du maire, le nombre d'adjoints et leurs indemnités. Ils ont défini les délégations consenties au maire pour assurer une bonne administration de la commune. Ils ont mis en place 9 commissions et arrêté la composition de chacune d'elles (cf. trombinoscope diffusé dans les boîtes aux lettres en juillet). Enfin, ils ont élu les membres du CCAS. Le Maire a informé le conseil qu'il nommerait deux conseillères déléguées.

Séance du 25 juin 2020

Ce conseil était dédié à l'examen des affaires financières. Le budget primitif 2020 a été voté à hauteur de 1 535 013 € en section de fonctionnement et de 1 046 561 € en section d'investissement. Les conseillers municipaux ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition 2020, les maintenant à 20,46 % pour le foncier bâti et 29,23 % pour le foncier non bâti. Enfin, ils ont voté l'attribution de 39 094 € de subventions aux associations.

Séance du 10 juillet 2020

Lors de cette réunion, les conseillers ont désigné les grands électeurs parmi les membres du conseil pour voter dans le cadre des élections sénatoriales prévues ce 27 septembre.

État civil

NAISSANCES

- 02.01.2020 : Mathis VAGNEUX
- 15.01.2020 : Serena JEANNE FREMONT
- 17.01.2020 : Mila LETARD
- 28.01.2020 : Alice DELACOUR
- 11.02.2020 : Maïssa ACHAKHAD
- 17.02.2020 : Annaëlle MUJYARUGAMBA
- 25.02.2020 : Rose FAËDO
- 27.02.2020 : Jاهد IBRAHIM
- 03.03.2020 : Ezéchiel LORY
- 04.04.2020 : Sacha DAUNEY
- 01.05.2020 : Paul TREMBLAY
- 05.05.2020 : Romy LE COZ
- 06.05.2020 : Louna KERDODE
- 13.05.2020 : Eloïse BELLIER
- 13.05.2020 : Luce LELEGARD
- 24.05.2020 : Noé LEFEBVRE
- 26.05.2020 : Maëlle MAUPOU
- 31.05.2020 : Ezel VINCENT
- 07.06.2020 : Noah GAUTIER
- 12.06.2020 : Lily LECOQ
- 21.06.2020 : Adèle MORAND
- 24.06.2020 : Meaïna LUKAWSKI
- 29.06.2020 : Nora LEFRANCOIS
- 13.07.2020 : Thaïs ORTICAT
- 31.07.2020 : Romane EUSTACHE
- 01.08.2020 : Romy GERNOT
- 09.08.2020 : Scarlett MEGISSIER
- 25.08.2020 : Floyd FLEURY
- 26.08.2020 : Hannah QUESNEL

DÉCÈS

- 15.01.2020 : Gabrielle FESTOC
veuve CERF
- 16.01.2020 : Michel BOURDON
- 20.01.2020 : Marguerite BERTIN
veuve POUCHIN
- 24.01.2020 : Antonio BUENO MERINO
- 02.02.2020 : Denise VECHAMBRE
veuve AUBE
- 03.02.2020 : Thérèse LEVIONNOIS
épouse BURNOUF
- 03.04.2020 : Jocelyne QUESNEL
épouse KUTEN
- 09.04.2020 : Francis BASSIGNY
- 04.05.2020 : Pierrette DUBOSQ
veuve THEBAULT
- 13.05.2020 : Serge YVAI
- 04.08.2020 : Madeleine MORIN
veuve FEVRIER
- 05.08.2020 : Pierre PINEL
- 11.08.2020 : Madeleine CLISSON
veuve DELAUNAY
- 23.08.2020 : Jacky SAMSON

MARIAGES

- 07.03.2020 : Dominique WILM et
Josseline LEBAILLY
- 25.04.2020 : Johan VERHILLE et
Betty POISSON
- 08.08.2020 : Anthony THOURET et
Claire-Sophie LERECLUS
- 22.08.2020 : Julien COLLETTE et
Camille CROCHEMORE